PRECONISATIONS PEDAGOGIQUES

Les activités et apprentissages
Une réelle action éducative doit être pensée dans la durée et structurée au quotidien. Elle respectera les spécificités des tout-petits. Une programmation est nécessaire qui débouche sur la répartition des activités. L'emploi du temps est évolutif durant l'année.
Une programmation est établie et permet une succession d'apprentissages cohérents qui débute en toute petite section.

Le fonctionnement de la classe des tout-petits
Il s'agit dans un premier temps de proposer aux enfants des activités libres, puis de les suivre dans leurs projets et ensuite de conduire des activités menées par l'enseignant.
L'organisation de la journée des tout-petits commence donc par être souple. Il s'agit d'éviter la monotonie en alternant des activités structurées et des temps de repos ou de jeux. C'est par le jeu, l'action dans et sur le monde proche, la recherche autonome, l'expérience sensible que l'enfant, selon un cheminement qui lui est propre, construit ses acquisitions fondamentales.
Il sera primordial d'avoir chaque jour un petit moment de langage individuel avec chaque enfant, de profiter de tous les moments de la vie quotidienne qui associent langage et action.
Les activités sont proposées et non imposées. L'enseignant, à travers l'organisation matérielle mise en place, crée des pôles d'intérêt lui permettant de construire les apprentissages des enfants : les apprentissages incidents. Tous les domaines d'activités des programmes sont naturellement à prendre en compte, en fonction des stades de développement du jeune enfant. Il est encore immature physiologiquement, il fonctionne encore par pulsions, avec ses cinq sens plutôt dans l'ordre suivant: toucher, odorat, goût, ouïe, vue. Il teste la coordination de ses mouvements, il commence à utiliser la fonction descriptive pour ce qui l'entoure. Il a besoin de quelqu'un qui va le structurer, le stabiliser, lui donner l'accès au langage, lui donner un cadre.

1. L'accueil
L'accueil est un moment délicat qui fait revivre à l'enfant le sentiment de rupture qui a caractérisé sa rentrée à l'école. Il a lieu dans la classe. L'enseignant favorisera les échanges duels. Il convient de mettre en place des activités disponibles dès l'accueil (des activités à dominantes sensorielles ou de manipulation, de motricité). A l'arrivée de l'enfant, l'enseignant lui dit bonjour nominativement, l'incite à communiquer en lui posant quelques questions.

2. Le regroupement
Les regroupements sont courts. Ils peuvent être de deux le matin. Dans les première mois, tous les enfants peuvent ne pas être regroupés ensemble, certains vaquant à d'autres occupations. Ces moments de regroupement se structureront au fil de l'année.
C'est le moment des comptines. Il est important de dire et redire les comptines. C'est le moment de raconter une histoire. Il ne faut pas hésiter à placer une histoire à chaque regroupement, cette activité sera d'autant plus profitable si elle est reprise en ateliers. L'enseignant ne posera pas systématiquement des questions. I

3. Organisation d'activités
Les tout-petits sont des enfants particuliers, les activités en ateliers ne leur sont pas adaptées durant les premiers mois de scolarisation. L'organisation en « espaces » leur convient mieux.
Progressivement, les premiers ateliers sont proposés. Ce sont des ateliers peinture, dessin, jeux divers (puzzles et tris). Les espaces-jeux peuvent être utilisés en ateliers pour peu que l'on confie une tâche à faire aux enfants. L'enseignant propose un certain nombre d'ateliers, les enfants choisissent seuls et l'enseignant gère les flux, suscite, encourage un enfant à participer.
Les pauses sont souvent nécessaires au cours de la matinée. Certains le font en jouant calmement et librement avec un objet, d'autres vont jusqu'à s'allonger, s'asseoir sans rien faire. Il faut respecter ces pauses et aménager un endroit dans la classe à cet effet. Il ne faut pas imposer les activités en ateliers mais offrir un« ensemble de possibles ». Il faut mettre en place en permanence des lieux pour agir (taper, rouler, malaxer...).

4. Les coins-jeux et espaces activités
Ces coins et espaces ont vocation à évoluer sur les cinq périodes de l'année :
• les coins jeux symboliques ; coin téléphone (avec un vrai téléphone), coin cuisine, coin poupée, coin déguisement... ;
• le coin écoute permet de retrouver ou découvrir des petites histoires, des comptines, de la musique ;
• le coin construction (pour empiler, jouer avec des volumes, emboîter, construire, organiser) ;

• deux coins manipulations (apprendre en manipulant, en commentant, en s'exprimant : remplir, vider, transvaser, comparer, choisir des outils adaptés, développer la dextérité) ;
• le coin « écrits », « lectures » permet de découvrir, apprendre à manipuler, à fréquenter les écrits...
Il est propice aux lectures douillettes quand il devient un atelier dirigé par l'enseignant ;
• s'il existe un ordinateur multimédia, on peut acquérir des logiciels adaptés.

5. La récréation
Les TPS ont besoin de se dépenser physiquement, d'explorer librement des espaces, de se rencontrer, d'observer. En début d'année, la récréation est différée des autres classes, il s'agit de faire de la récréation un temps éducatif qui rythme la journée. La récréation après la sieste, ou en début ou fin de demi-journée est déconseillée. Il faut penser les horaires, la durée de récréation si elle est instituée comme telle, car la récréation traditionnelle ne correspond pas toujours aux besoins des tout-petits.
Avec la mise en place des nouveaux rythmes, deux temps de récréation pourront être proposés.

6. La sieste
Il peut être envisagé un accueil différé dans l'après-midi pour les enfants qui font la sieste à leur domicile, le temps de récréation ne se justifiant pas après la sieste.
La sieste doit être organisée au plus près de la fin des repas, les tout-petits doivent bénéficier d'un endormissement calme. Cet endormissement est pris en charge par l'enseignant et l'ATSEM. Un doudou est accepté, l'ambiance du dortoir des tout-petits doit être proche de l'ambiance familiale.
Une petite musique douce durant les premières minutes peut accompagner l'endormissement. La sieste dure en général de 1 heure à 1 heure 30, mais on pratique le réveil échelonné. L'après-midi doit être, comme le matin, organisé.

7. La motricité
L'activité motrice est l'activité principale des Tout petits. Si une salle de motricité particulière est utilisée, il convient de réserver les créneaux horaires les plus favorables aux petits pour l'utilisation de la salle de motricité (éviter la fin de matinée, après la récréation). Il peut être intéressant de programmer des séances de motricité à l'intérieur comme à l'extérieur. Le rôle de l'enseignant est de sécuriser, d'aménager, de proposer sans forcer, d'amener l'enfant à une prise de risque mesurée. Il ne faut pas oublier de donner à boire après la séance. Il est important de mettre à disposition des enfants de moins de trois ans de gros jeux permettant les expériences motrices : porteurs, sauteurs, structures à grimper, jeux à tirer, pousser, rouler.

8. L'aide matérielle
Auprès des enfants, cette aide est indispensable : habillage, passage aux toilettes, aide à la préparation de la sieste. Auprès des enseignants, cette aide est importante pour la préparation du matériel des diverses activités de la journée. Il faut prévoir un entretien du matériel pendant et après la classe (hygiène rigoureuse car tout au long de la journée les enfants de moins de trois ans portent souvent tout à la bouche). Si la responsabilité pédagogique est du ressort de l'enseignant à tous les moments de la journée, la mise en place d'une pédagogie par ateliers nécessite la présence et l'aide de l'ATSEM pour la surveillance des enfants dans les ateliers choisis ou pour la surveillance plus spécifique d'un atelier. Le rôle de l'ATSEM consistera à vérifier que les consignes données sont respectées et parfois à rassurer les élèves.

Référence : Académie de Lyon